



Grenoble, le vendredi 7 mai 2021

Yves ARRIEUMERLOU IA-IPR d'Économie gestion

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les professeurs d'économie
et gestion
s/c Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Collège
des Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
(CIPR)

Réf N°0001
Affaire suivie par
Yves ARRIEUMERLOU
IA-IPR

Téléphone
04 76 74 70 62
Télécopie
04 76 74 70 55
Mél :
Cipr@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Objet : Pilotage pédagogique du contrôle en cours de formation en STS comptabilité gestion session 2021.

Madame, Monsieur,

En application des circulaires nationale et académique du BTS Comptabilité gestion, le corps d'inspection d'Économie gestion est amené à organiser le pilotage pédagogique du CCF pour la session 2021 pour les épreuves E42 et E5.

1. Suivi des situations d'évaluation

Chaque situation d'évaluation fera l'objet d'un compte rendu remonté par messagerie en utilisant les supports déposés sur le site académique économie gestion à l'adresse : <http://ecogest.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&topics=197&new=0&newc=0>

2. Suivi des propositions de notations

Conformément aux instructions figurant dans la note académique d'organisation du BTS, une remontée anonymée des propositions de notes de CCF est adressée par voie de messagerie électronique.

3. Adresse d'envoi des documents

Les fichiers électroniques « compte rendu d'une situation d'évaluation » et « grille de saisie des notes » sont à envoyer au plus tard le **mercredi 9 juin 2021** à l'adresse figurant dans le tableau ci-dessous :

BTS	Adresse électronique
Comptabilité et gestion des organisations	ccf.cgo@ac-grenoble.fr

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Très cordialement

Yves ARRIEUMERLOU
IA-IPR Economie gestion